

AR PREFECTURE

013-241300375-20201022-DEL119\_2020-DE  
Regu le 26/10/2020

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**- SUD RHONE ENVIRONNEMENT (1)**  
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25300291900012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BEUCAIRE

**M 14**

**Compte administratif**  
**voté par nature**

BUDGET : Syndicat Mixte SUD RHONE ENVIR (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

**I - Informations générales (5)**

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

**II - Présentation générale du budget**

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

**III - Vote du budget**

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

**IV - Annexes (6)****A - Eléments du bilan**

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	23
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	25
A4 - Etat des provisions	26
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	27
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	28
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	30
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	31
A10.3 - Opérations liées aux cessions	32
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

**B - Engagements hors bilan**

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

**C - Autres éléments d'informations**

C1.1 - Etat du personnel	33
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet

**D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures**

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	36
D2 - Arrêté et signatures	37

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	120017
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	93,72	
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	101,33	
4	Dépenses d'équipement brut/population	1,07	
5	Encours de dette/population	0,00	
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	3,87	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	92,67	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	1,06	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

AR PREFECTURE

013-241300375-20201022-DEL119\_2020-DE

Regl le 26/10/2020

**I – INFORMATIONS GENERALES****I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B****POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	11 332 711,26	G	12 187 554,05
	Section d'investissement	B	175 788,35	H	115 712,88

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	573 298,00
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	115 377,45
			(si déficit)		(si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	11 508 499,61	= G+H+I+J	12 991 942,38
--------------------------------	-----------	---------------	-----------	---------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	5 060,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	5 060,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	11 332 711,26	= G+I+K	12 760 852,05
	Section d'investissement	= B+D+F	175 788,35	= H+J+L	236 150,33
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	11 508 499,61	= G+H+I+J+K+L	12 997 002,38

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	0,00	L	5 060,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		5 060,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

AR PREFECTURE

013 Reg	Chap. Le 26/10/2020	281300375-20201022-DEL119_2020-DE Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
	18	Compte de liaison : affectat° (BA,regie) (6)	0,00	0,00
	20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
	204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
	21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
	22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
	23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
	26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
	27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	11 373 575,43	9 358 796,26	1 058 817,71	0,00	955 961,46
012	Charges de personnel, frais assimilés	453 324,00	434 981,94	150,36	0,00	18 191,70
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	70 927,00	69 947,14	0,00	0,00	979,86
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>11 897 826,43</b>	<b>9 863 725,34</b>	<b>1 058 968,07</b>	<b>0,00</b>	<b>975 133,02</b>
66	Charges financières	1 620,00	1 620,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	324 175,00	324 175,00			0,00
022	Dépenses imprévues	101 000,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>12 324 721,43</b>	<b>10 189 520,34</b>	<b>1 058 968,07</b>	<b>0,00</b>	<b>1 076 233,02</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	84 222,30	84 222,85			-0,55
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>84 222,30</b>	<b>84 222,85</b>			<b>-0,55</b>
<b>TOTAL</b>		<b>12 408 943,73</b>	<b>10 273 743,19</b>	<b>1 058 968,07</b>	<b>0,00</b>	<b>1 076 232,47</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) <b>0,00</b>				

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	4 999,77	71 325,82	0,00	0,00	-66 326,05
70	Produits services, domaine et ventes div	9 730 944,50	9 619 886,63	203 485,44	0,00	-92 427,57
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	2 010 585,91	1 759 610,81	440 524,74	0,00	-189 549,64
75	Autres produits de gestion courante	49 951,80	50 233,02	0,00	0,00	-281,22
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>11 796 481,98</b>	<b>11 501 056,28</b>	<b>644 010,18</b>	<b>0,00</b>	<b>-348 584,48</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	12 641,00	15 964,84	0,00	0,00	-3 323,84
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>11 809 122,98</b>	<b>11 517 021,12</b>	<b>644 010,18</b>	<b>0,00</b>	<b>-351 908,32</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	26 522,75	26 522,75			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>26 522,75</b>	<b>26 522,75</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>11 835 645,73</b>	<b>11 543 543,87</b>	<b>644 010,18</b>	<b>0,00</b>	<b>-351 908,32</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		(3) <b>573 298,00</b>				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 684,99	1 684,99	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	172 760,00	126 619,56	0,00	46 140,44
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>174 444,99</b>	<b>128 304,55</b>	<b>0,00</b>	<b>46 140,44</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 961,07	20 961,05	0,00	0,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	11 000,94			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>31 962,01</b>	<b>20 961,05</b>	<b>0,00</b>	<b>11 000,96</b>
45...	<b>Total des op. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>206 407,00</b>	<b>149 265,60</b>	<b>0,00</b>	<b>57 141,40</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	26 522,75	26 522,75		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>26 522,75</b>	<b>26 522,75</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>232 929,75</b>	<b>175 788,35</b>	<b>0,00</b>	<b>57 141,40</b>
	<b>Pour information</b>	<sup>(2)</sup> <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	23 000,00	21 160,00	5 060,00	-3 220,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>23 000,00</b>	<b>21 160,00</b>	<b>5 060,00</b>	<b>-3 220,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	10 330,00	10 330,03	0,00	-0,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>10 330,00</b>	<b>10 330,03</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,03</b>
45...	<b>Total des op. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>33 330,00</b>	<b>31 490,03</b>	<b>5 060,00</b>	<b>-3 220,03</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	84 222,30	84 222,85		-0,55

013-251300375-20201022-DEL119_2020-DE Regl le 28/10/2020		Chap. Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>			<b>84 222,30</b>	<b>84 222,85</b>		<b>-0,55</b>
<b>TOTAL</b>			<b>117 552,30</b>	<b>115 712,88</b>	<b>5 060,00</b>	<b>-3 220,58</b>
<b>Pour information</b>			(2) <b>115 377,45</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>						

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

## 1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	10 417 613,97		10 417 613,97
012	Charges de personnel, frais assimilés	435 132,30		435 132,30
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	69 947,14		69 947,14
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	1 620,00	0,00	1 620,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	19 771,20	19 771,20
68	Dot. aux amortissements et provisions	324 175,00	64 451,65	388 626,65
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>11 248 488,41</b>	<b>84 222,85</b>	<b>11 332 711,26</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	11 965,22	11 965,22
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 961,05	0,00	20 961,05
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations (5)		14 557,53	14 557,53
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	1 684,99	0,00	1 684,99
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	126 619,56	0,00	126 619,56
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>149 265,60</b>	<b>26 522,75</b>	<b>175 788,35</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****BALANCE GENERALE DU BUDGET****B2****2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	71 325,82		71 325,82
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	9 823 372,07		9 823 372,07
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	2 200 135,55		2 200 135,55
75	Autres produits de gestion courante	50 233,02	0,00	50 233,02
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	15 964,84	26 522,75	42 487,59
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>12 161 031,30</b>	<b>26 522,75</b>	<b>12 187 554,05</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>573 298,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	10 330,03	0,00	10 330,03
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	21 160,00	0,00	21 160,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	19 771,20	19 771,20
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		64 451,65	64 451,65
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>31 490,03</b>	<b>84 222,85</b>	<b>115 712,88</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>115 377,45</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## III – VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>11 373 575,43</b>	<b>9 358 796,26</b>	<b>1 058 817,71</b>	<b>0,00</b>	<b>955 961,46</b>
60611	Eau et assainissement	300,00	304,69	0,00	0,00	-4,69
60612	Energie - Electricité	3 800,00	3 725,30	0,00	0,00	74,70
60622	Carburants	3 850,00	3 981,37	0,00	0,00	-131,37
60631	Fournitures d'entretien	400,00	393,67	0,00	0,00	6,33
60632	Fournitures de petit équipement	800,00	520,19	0,00	0,00	279,81
60636	Vêtements de travail	850,00	482,23	0,00	0,00	367,77
6064	Fournitures administratives	1 100,00	1 027,40	0,00	0,00	72,60
6068	Autres matières et fournitures	9 020,00	1 625,51	0,00	0,00	7 394,49
611	Contrats de prestations de services	9 354 388,76	8 473 218,68	96 643,71	0,00	784 526,37
6132	Locations immobilières	16 442,00	13 736,87	2 704,90	0,00	0,23
6135	Locations mobilières	5 569,00	3 937,26	0,00	0,00	1 631,74
61551	Entretien matériel roulant	3 000,00	4 664,24	0,00	0,00	-1 664,24
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 000,00	11 598,00	1 728,00	0,00	2 674,00
6156	Maintenance	7 080,00	7 775,31	0,00	0,00	-695,31
6161	Multirisques	6 170,00	5 969,93	0,00	0,00	200,07
617	Etudes et recherches	60 000,00	12 036,00	21 715,00	0,00	26 249,00
6182	Documentation générale et technique	800,00	780,10	0,00	0,00	19,90
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	2 062,00	0,00	0,00	-1 562,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 300,00	470,00	0,00	0,00	830,00
6188	Autres frais divers	10 500,00	7 659,01	244,51	0,00	2 596,48
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 300,00	1 311,01	0,00	0,00	-11,01
6226	Honoraires	70 000,00	80 143,09	0,00	0,00	-10 143,09
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	1 200,00	0,00	0,00	-1 200,00
6228	Divers	3 730,00	3 123,75	0,00	0,00	606,25
6231	Annonces et insertions	7 800,00	4 576,27	0,00	0,00	3 223,73
6232	Fêtes et cérémonies	500,00	650,00	0,00	0,00	-150,00
6236	Catalogues et imprimés	35 200,00	10 335,28	0,00	0,00	24 864,72
6251	Voyages et déplacements	8 000,00	4 732,76	0,00	0,00	3 267,24
6257	Réceptions	2 500,00	817,00	0,00	0,00	1 683,00
6261	Frais d'affranchissement	46 998,00	25 867,90	98,48	0,00	21 031,62
6262	Frais de télécommunications	5 000,00	4 247,88	0,00	0,00	752,12
6281	Concours divers (cotisations)	4 501,00	4 500,33	0,00	0,00	0,67
6283	Frais de nettoyage des locaux	6 400,00	5 846,40	0,00	0,00	553,60
62878	Remb. frais à d'autres organismes	1 538 834,67	624 778,67	881 559,11	0,00	32 496,89
6288	Autres services extérieurs	140 942,00	30 698,16	54 124,00	0,00	56 119,84
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>453 324,00</b>	<b>434 981,94</b>	<b>150,36</b>	<b>0,00</b>	<b>18 191,70</b>
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 980,00	3 894,04	0,00	0,00	85,96
64111	Rémunération principale titulaires	215 830,00	225 705,66	0,00	0,00	-9 875,66
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	8 302,00	10 726,02	0,00	0,00	-2 424,02
64118	Autres indemnités titulaires	61 444,00	51 965,00	0,00	0,00	9 479,00
64131	Rémunérations non tit.	18 275,00	3 369,42	0,00	0,00	14 905,58
64138	Autres indemnités non tit.	126,00	32,49	0,00	0,00	93,51
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	39 170,00	36 084,87	0,00	0,00	3 085,13
6453	Cotisations aux caisses de retraites	70 310,00	71 406,46	0,00	0,00	-1 096,46
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	753,00	137,78	0,00	0,00	615,22
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 000,00	21 213,64	150,36	0,00	3 636,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	560,00	462,00	0,00	0,00	98,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	864,00	892,27	0,00	0,00	-28,27
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 300,00	1 254,00	0,00	0,00	46,00
6478	Autres charges sociales diverses	7 410,00	7 838,29	0,00	0,00	-428,29
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>70 927,00</b>	<b>69 947,14</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>979,86</b>
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	2 000,00	1 488,48	0,00	0,00	511,52
6531	Indemnités	49 620,00	49 617,60	0,00	0,00	2,40
6532	Frais de mission	1 600,00	1 137,91	0,00	0,00	462,09
6533	Cotisations de retraite	3 695,00	3 694,08	0,00	0,00	0,92

013  
2413001375-20201022-DEL119\_2020-DE  
Reg. le 26/10/2020Chap.  
art (1)

Libellé (1)

	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
		Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	14 012,00	14 007,72	0,00	4,28
65888	Autres	0,00	1,35	0,00	-1,35
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>11 897 826,43</b>	<b>9 863 725,34</b>	<b>1 058 968,07</b>	<b>0,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>1 620,00</b>	<b>1 620,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 208,00	2 207,56	0,00	0,44
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-788,00	-587,56	0,00	-200,44
6688	Autres	200,00	0,00	0,00	200,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>
6713	Secours et dots	100,00	0,00	0,00	100,00
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>324 175,00</b>	<b>324 175,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	324 175,00	324 175,00	0,00	0,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>101 000,00</b>			
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>12 324 721,43</b>	<b>10 189 520,34</b>	<b>1 058 968,07</b>	<b>0,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>84 222,30</b>	<b>84 222,85</b>		<b>-0,55</b>
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	19 771,20		-19 771,20
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	84 222,30	64 451,65		19 770,65
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>84 222,30</b>	<b>84 222,85</b>		<b>-0,55</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>84 222,30</b>	<b>84 222,85</b>		<b>-0,55</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>12 408 943,73</b>	<b>10 273 743,19</b>	<b>1 058 968,07</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	365,87
Montant des ICNE de l'exercice N-1	780,89
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-587,56

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges</b>	<b>4 999,77</b>	<b>71 325,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-66 326,05</b>
619	RRR obtenus sur services extérieurs	0,00	5 527,42	0,00	0,00	-5 527,42
6419	Remboursements rémunérations personnel	4 999,77	3 757,40	0,00	0,00	1 242,37
6459	Rembourst charges SS et prévoyance	0,00	62 041,00	0,00	0,00	-62 041,00
<b>70</b>	<b>Produits services, domaine et ventes div</b>	<b>9 730 944,50</b>	<b>9 619 886,63</b>	<b>203 485,44</b>	<b>0,00</b>	<b>-92 427,57</b>
7018	Autres ventes de produits finis	559 101,29	446 251,53	60 465,44	0,00	52 384,32
70688	Autres prestations de services	5 700,91	8 296,20	0,00	0,00	-2 595,29
70878	Remb. frais par d'autres redevables	9 166 142,30	9 165 338,90	143 020,00	0,00	-142 216,60
<b>73</b>	<b>Impôts et taxes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Dotations et participations</b>	<b>2 010 585,91</b>	<b>1 759 610,81</b>	<b>440 524,74</b>	<b>0,00</b>	<b>-189 549,64</b>
74758	Participat° Autres groupements	733 303,87	733 303,87	0,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	1 277 282,04	1 026 306,94	440 524,74	0,00	-189 549,64
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>49 951,80</b>	<b>50 233,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-281,22</b>
752	Revenus des immeubles	23 951,80	23 951,53	0,00	0,00	0,27
757	Redevances versées par fermiers, conces.	26 000,00	26 280,20	0,00	0,00	-280,20
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	1,29	0,00	0,00	-1,29
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>11 796 481,98</b>	<b>11 501 056,28</b>	<b>644 010,18</b>	<b>0,00</b>	<b>-348 584,48</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>12 641,00</b>	<b>15 964,84</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 323,84</b>
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	5 213,67	0,00	0,00	-5 213,67
7788	Produits exceptionnels divers	12 641,00	10 751,17	0,00	0,00	1 889,83
<b>78</b>	<b>Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>11 809 122,98</b>	<b>11 517 021,12</b>	<b>644 010,18</b>	<b>0,00</b>	<b>-351 908,32</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)</b>	<b>26 522,75</b>	<b>26 522,75</b>			<b>0,00</b>
7761	Diff / réal (+) transférées en invest.	0,00	14 557,53			-14 557,53
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	26 522,75	11 965,22			14 557,53
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>26 522,75</b>	<b>26 522,75</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>11 835 645,73</b>	<b>11 543 543,87</b>	<b>644 010,18</b>	<b>0,00</b>	<b>-351 908,32</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>573 298,00</b>				

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

## III – VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 684,99	1 684,99	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 684,99	1 684,99	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	172 760,00	126 619,56	0,00	46 140,44
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	154 259,00	108 798,00	0,00	45 461,00
2182	Matériel de transport	17 001,00	16 907,76	0,00	93,24
2183	Matériel de bureau et informatique	1 500,00	913,80	0,00	586,20
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		174 444,99	128 304,55	0,00	46 140,44
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	20 961,07	20 961,05	0,00	0,02
1641	Emprunts en euros	20 961,07	20 961,05	0,00	0,02
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	11 000,94			
Total des dépenses financières		31 962,01	20 961,05	0,00	11 000,96
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>206 407,00</b>	<b>149 265,60</b>	<b>0,00</b>	<b>57 141,40</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	26 522,75	26 522,75		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	26 522,75	26 522,75		0,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 520,00	2 520,00		0,00
13913	Sub. transf. cpte résult. Départements	803,80	803,80		0,00
13918	Autres subventions d'équipement	23 198,95	8 641,42		14 557,53
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	14 557,53		-14 557,53
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>26 522,75</b>	<b>26 522,75</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>232 929,75</b>	<b>175 788,35</b>	<b>0,00</b>	<b>57 141,40</b>
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

## III – VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	23 000,00	21 160,00	5 060,00	-3 220,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	23 000,00	21 160,00	5 060,00	-3 220,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>23 000,00</b>	<b>21 160,00</b>	<b>5 060,00</b>	<b>-3 220,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	10 330,00	10 330,03	0,00	-0,03
10222	FCTVA	10 330,00	10 330,03	0,00	-0,03
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>10 330,00</b>	<b>10 330,03</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,03</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>33 330,00</b>	<b>31 490,03</b>	<b>5 060,00</b>	<b>-3 220,03</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	84 222,30	84 222,85		-0,55
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	19 771,20	19 771,20		0,00
28051	Concessions et droits similaires	840,00	840,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	51 268,86	51 268,86		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	171,07	171,07		0,00
28182	Matériel de transport	10 196,18	10 196,18		0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	929,55	930,10		-0,55
28184	Mobilier	654,15	654,15		0,00
28188	Autres immo. corporelles	391,29	391,29		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>84 222,30</b>	<b>84 222,85</b>		<b>-0,55</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>84 222,30</b>	<b>84 222,85</b>		<b>-0,55</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>117 552,30</b>	<b>115 712,88</b>	<b>5 060,00</b>	<b>-3 220,58</b>
<b>Pour information</b>		<b>115 377,45</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

AR PREFECTURE

013-241300375-20201022-DEL119\_2020-DE

Regu le 26/10/2020

**III – VOTE DU BUDGET****III****DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT****B3**

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					0,00									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					210 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					210 000,00									
09193097/018UXM015PR	CREDIT AGRICOLE DU LANGUEDOC	02/02/2011		02/06/2011	80 000,00	C		2,890	2,890	euros	A	P	N	A-1
4840439	CAISSE EPARGNE	24/02/2017		25/09/2017	70 000,00	F		1,450	1,450	euros	S	S	N	A-1
5336009	CAISSE EPARGNE	14/09/2018		25/03/2019	60 000,00	F		1,440	1,440	euros	T	X	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					0,00									
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

013-241300375-20201022-DEL119\_2020-DE  
Regu le 26/10/2020

## Emprunts et dettes à l'origine du contrat

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
<b>Total général</b>					<b>210 000,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		116 711,24					20 961,05	2 207,56	0,00	365,87
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		116 711,24					20 961,05	2 207,56	0,00	365,87
09193097/018UXM015PR	N	0,00	A-1	8 894,20	1,00	C		2,890	8 644,36	506,87	0,00	148,51
4840439	N	0,00	A-1	53 436,42	7,00	F		1,450	6 697,31	847,75	0,00	206,48
5336009	N	0,00	A-1	54 380,62	9,00	F		1,440	5 619,38	852,94	0,00	10,88
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

013 241300375-20201022-DEL119\_2020-DE  
Reg le 26/10/2020

Emprunts et dettes au 31/12/N												
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
<b>Total général</b>		0,00		116 711,24					20 961,05	2 207,56	0,00	365,87

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

## A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

AR PREFECTURE

013-241300375-20201022-DEL119\_2020-DE

(\*) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Reçu le 26/10/2020

AR PREFECTURE

013-241300375-20201022-DEL119\_2020-DE

Regu le 26/10/2020

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

## METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

A3

## A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 600,00 €			05/11/2002
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	PATRIMOINE INCORPOREL	2	
L	CONSTRUCTION	20	
L	OUTILLAGE TECHNIQUE INDUSTRIEL	10	
L	MATERIEL DIVERS	1	
L	CONTRAT DE LICENCES	2	
L	VEHICULES	5	05/06/2013
L	MATERIEL INFORMATIQUE	2	05/06/2013
L	MOBILIER	10	05/06/2013
L	COLONNES D APPORT VOLONTAIRE	5	05/06/2013
L	VITRINE	5	05/06/2013
L	TRAVAUX BUREAUX	2	05/06/2013
L	véhicules légers d occasion	3	05/06/2013
L	Matériel technique de rangement	5	05/06/2013

## IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
ETAT DES PROVISIONS

A4

## A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	324 175,00		0,00	324 175,00	0,00	324 175,00
Conflit ECOVAL 30	324 175,00	20/06/2019	0,00	324 175,00	0,00	324 175,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>324 175,00</b>		<b>0,00</b>	<b>324 175,00</b>	<b>0,00</b>	<b>324 175,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

## IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES

A6.1

## DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>58 484,76</b>	<b>32 926,27</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>20 961,07</b>	<b>20 961,05</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	20 961,07	20 961,05
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>37 523,69</b>	<b>11 965,22</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	26 522,75	11 965,22
020	Dépenses imprévues	11 000,94	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>32 926,27</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32 926,27</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES

A6.2

## RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>74 781,10</b>	<b>74 781,68</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>10 330,00</b>	<b>10 330,03</b>
10222	FCTVA	10 330,00	10 330,03
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>64 451,10</b>	<b>64 451,65</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	840,00	840,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	51 268,86	51 268,86
28181	Installations générales, aménagt divers	171,07	171,07
28182	Matériel de transport	10 196,18	10 196,18
28183	Matériel de bureau et informatique	929,55	930,10
28184	Mobilier	654,15	654,15
28188	Autres immo. corporelles	391,29	391,29
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>74 781,68</b>	<b>5 060,00</b>	<b>115 377,45</b>	<b>0,00</b>	<b>195 219,13</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 32 926,27</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 195 219,13</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (3) 162 292,86</b>

013-341300375-20201022-DEL119\_2020-DE

Recu Le 25/10/2020

(\*) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 461, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

## VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - ENTREES

A10.1

## A10.1 - ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
	2 BENNES 10M3 7 BENNES 30M3	0,00	0,00	10
10/04/2019	REPARATION BENNE N°24	0,00	0,00	2
	F.FACT 19 0194 B du 29/03/2019 - REPARATION BENNE 56	1 692,00	0,00	2
17/06/2019	F.1164985 du 29/05/2019 - VEHICULE CITROEN C4 CACTUS	16 907,76	0,00	5
26/06/2019	F.TB000554 du 11/06/2019 - Acquisition bennes tranche 2	41 496,00	0,00	10
08/07/2019	F.FC18295 du 27/06/2019 - PC Fixe Pentium	730,80	0,00	2
30/09/2019	F.FC18823 du 27/09/2019 - ECRAN ORDI SUPPLEMENTAIRE 24 LG P	183,00	0,00	2
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>61 009,56</b>	<b>0,00</b>	

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

## VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) - SORTIES

A10.2

## A10.2 - ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

A10.3

## A10.3 - OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalisations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	5 213,67
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	19 771,20

## IV – ANNEXES

## IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

## C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>5,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5,00</b>	<b>3,00</b>	<b>1,00</b>	<b>4,00</b>
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratifs 1° classe	C	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Rédacteur	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>13,00</b>	<b>0,00</b>	<b>13,00</b>	<b>6,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6,00</b>
Adjoint technique	C	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint technique de 1° classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint technique principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique principal 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Technicien Principal 2° classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ingénieur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Contrat emploi avenir		3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00

013-241300375-20201022-DEL119\_2020-DE  
Regu le 26/10/2020

GRADES OU EMPLOIS (1)

	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>21,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21,00</b>	<b>9,00</b>	<b>1,00</b>	<b>10,00</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

## IV – ANNEXES

## IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

## C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>0,00</b>		
Adjoint administratifs 1° classe	C	ADM	325,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
Contrat emploi avenir		OTR	0,00	0,00	A	A
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>0,00</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
TECH : Technique.  
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.  
MT : Médico-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel  
ANIM : Animation.  
PM : Police.  
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :  
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.  
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.  
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).  
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.  
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.  
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.  
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.  
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.  
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.  
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.  
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.  
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels  
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.  
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.  
A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

AR PREFECTURE

013-241300375-20201022-DEL119\_2020-DE

Regu le 26/10/2020

**IV – ANNEXES****IV****DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES****D1****D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

AR PREFECTURE

013-241300375-20201022-DEL 119\_2020-DE

Regu le 26/10/2020

IV – ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 8

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 26/02/2020

Présenté par (1) Monsieur Le Président.

A BEUCAIRE, le 05/03/2020

Monsieur Le Président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire.

A BEUCAIRE, le 05/03/2020

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BARDOC Maurice	
DUPONT Bernard	
FOURNIER Jean-Marie	
GATTI Régis	
GESLIN Laurent	
GRANCHI Théos	
JEAN Gérard	
LUPERINI Guy	
MAYOR Vivian	
PALAY Stéphane	
RAVEZ Gisèle	
SANCHEZ Julien	
SCHOEPFER Christian	
VALANTIN Alain	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur Le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A BEUCAIRE, le 05/03/2020

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : Le Conseil Syndical.